

GOSSELIN MOROGEAU et BELOT

Martinique, Le Havre

Jacques Guérout, Bernadette Rossignol

(décembre 2020)

Cet article est la synthèse de ce qui a été publié dans divers bulletins de GHC, de ce que l'on peut trouver sur Internet et Geneanet et de documents conservés dans la famille de Jacques Guérout, outre ses contributions sur la Liste GHC. Jacques Guérout n'envisageait pas de publier le résultat de ses recherches autrement que dans sa généalogie sur Geneanet mais s'est décidé à le faire à la suite d'échanges entre nous, nous transmettant pour analyse les contrats de mariage et inventaire après décès qu'il possède.

Il y a plusieurs familles GOSSELIN différentes à la Martinique au XVIIe siècle : voir « Personnes et familles à la Martinique au XVIIe siècle » de Jacques Petitjean Roget et Eugène Bruneau-Latouche ».

Généalogie

Au décès de Pierre Gosselin au Macouba en 1749 il est dit natif de l'île Saint Christophe. Or on trouve bien dans le recensement de Saint Christophe en 1671 ¹, compagnie du Poyet, quartier du Cap et Capesterre, Pierre Gosselin, Barbe Cordier sa femme et un enfant. Dans la partie Terrier il est appelé Pierre Gosselin dit Andrieux.

1 Pierre GOSSELIN dit ANDRIEUX

habitant de l'île **Saint Christophe**

x /1671 Barbe CORDIER

d'où au moins :

1.1 Pierre GOSSELIN

habitant du **Macouba, Martinique** (1740, 1749)

o ca 1674 Saint Christophe

+ 14/03/1749 Macouba : Mr Pierre Gosselain natif de l'isle St Christophe, habitant dans ce quartier, environ 75 ans

(+) dans l'église en présence de messieurs ses fils : G. Michel, Marajan Gaussein ²

x /1712 Marie Madeleine Élisabeth GENTY

+ 1723/

¹ G/1/471. Nouvelle cote 5 DPPC 25 (la cote originale n'est pas rappelée). Ce recensement est en deux parties, terrier et nominatif. Le nominatif a été dépouillé par une équipe du CGHIA, sur programme informatique de Philippe Rossignol et c'est le Dossier n° 1. Les noms du terrier ont constitué le Dossier n° 6.

² Rappel : les registres sont des copies faites vers 1777 de registres anciens disparus ; signatures déchiffrées par le copiste. Comprendre : Gosselin Michel et Morogean Gosselin.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.1 Pierre **GOSSELIN** x Marie Madeleine **Élisabeth GENTY**

1.1 **Antoine GOSSELIN MOROGEAU**

o 13/03/1712 Saint Pierre Le Fort, Martinique

+ /1764

Cm 04/07/1740 (ci-après)

x 1740 Saint Pierre le Mouillage, Marie Jeanne Thérèse DUBREUIL, fille de Jean

(+ /1757) et Catherine Françoise DUFOUR (03 b 05/09/1694 Saint Pierre + 1757/1772)

o 21/05/1724 Saint Pierre ?

+ 1764/

1.2 Michel **GOSSELIN FLEURY**

habitant du Fort Saint Pierre

oncle et curateur de Pierre Antoine Gosselin Morogean en 1764 pour son mariage

+ 04 (+) 05/06/1785 Saint Pierre Fort ; veuf de dame Élisabeth Bourgaud (âge en blanc)

x /1740 Élisabeth **BOURGAUD**

o ca 1711

+ 18/10/1784 Saint Pierre Fort ; 73 ans, épouse de Mr Michel Gosselin Fleury

d'où

Élisabeth **GOSSELIN FLEURY**

o ca 1740

+ 10 (+) 11/09/1771 Saint Pierre Fort, 30 ans

Toussaint **FLEURY**

o ca 1852 Saint Pierre Fort

+ 03/10/1782 Saint Pierre ; environ 30 ans

Élisabeth Véronique **GOSSELIN FLEURY**

o ca 1758 Saint Pierre Fort

+ 07/06/1778 Saint Pierre Fort, environ 20 ans

Thérèse **GOSSELIN FLEURY**

o Saint Pierre Fort

x 01/07/1788 Saint Pierre Fort, Antoine Élie **VACHERIE (ou VACHERY)**, fils de + Élie et Madeleine **FURONS**

habitant du Fort Saint Pierre

Victoire **FLEURY**

o Saint Pierre Fort

x 26/01/1784 Saint Pierre Fort, André **HÉRICAUD**, fils de Pierre et Élisabeth

DERGERON

maître tonnelier

o Blaye, paroisse Saint Romain (Gironde, 33)

branche éteinte en ligne masculine

1.3 Marie Madeleine **GOSSELIN**

o bourg et paroisse Saint Pierre (Fort)

x 07/06/1723 Macouba, sieur **POULAIN**, fils de François et Marie **MOLANDRIN**, native de Saint Christophe

peut-être Louis, b 30/03/1691 Le Carbet

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.1.1 Antoine GOSSELIN x Marie Jeanne Thérèse DUBREUIL

1 Pierre Antoine GOSSELIN MOROGEAU

sous-lieutenant au quartier du Mouillage (14 juillet 1761), sous-lieutenant d'une compagnie de gens libres de couleur (29 juillet 1767), confirmé (21 novembre 1767), lieutenant (1^{er} avril 1772), confirmé (1^{er} juin 1774) ³

voyage au Havre en 1763-1764 juste avant son mariage, sur le brigantin le Vigilant, capitaine Alexandre Mouchel, appartenant pour 2/6^e à Mouchel et Beaufile du Havre : M. Gosselin Morogean, négociant au bourg Saint Pierre, parti le 20/07/1763 et arrivé le 30/08 au Havre ; Pierre Morogean, négociant, 22 ans, connu du sr Mouchel, armateur du navire, parti du Havre le 10/12/1763 et arrivé à Saint Pierre le 09/02/1764 ⁴

négociant à Saint Pierre puis négociant et armateur au Havre
commandant des volontaires patriotes du Havre en août 1789 ⁵

o 1740 Fort Saint Pierre

+ 20/02/1813 Paris, 4 boulevard Saint Martin

(+) Père Lachaise (voir photo de Jacques Guerout sur Geneanet)

Inventaire après décès M^e Raphaël Henri Morand, 01/03/1813 ⁶

Cm 21/05/1764 M^e Levacher (voir Annexes)

x 21/05/1764 Saint Pierre Le Mouillage, Marie Rose DELASTRE, fille de Jacques, négociant, et Marie Rose MOULIN

o 20/04/1748 Saint Pierre

+ 28/06/1779 Le Havre, Notre Dame, de suite de couches ; environ 31 ans ; en présence de Jean Marc Belot, négociant, son beau-frère, Jean Baptiste Belot fils son neveu

2 Marie Madeleine GOSSELIN MOROGEAU

o 14/07/1744

+ 27/03/1810 Paris ; décédée rue Neuve Saint Laurent n° 3

30/03/1810 obsèques paroisse Sainte Élisabeth, en présence de MM Louis Pierre François Jamet, employé demeurant rue du Temple 63, Marc Antoine Belot, banquier rue du Temple 65, Adrien Belot, négociant, demeurant chez son père rue Neuve Saint Laurent 3

(+) 30/03/1810 Père Lachaise, tombe dans la pièce de l'Orangerie ⁷ : Ci gît Marie Madeleine Gausselin Morogean Belot, décédée le 27 mars 1810 à l'âge de 65 ans 8 mois 13 jours. Elle fut bonne et excellente épouse, bonne et excellente mère. Son époux Jean Marc Belot, dont elle a fait toujours le bonheur, et ses enfants qu'elle a toujours aimés ⁸.

x ca 1760 Saint Pierre, **Jean Marc BELOT** ⁹, fils d'Henry, maître orfèvre à Genève puis au Havre, et Éléonore DELORGE (+ 25/06/1782 Le Havre, 66 ans) négociant au bourg de Saint Pierre Le Mouillage jusqu'en 1773 puis au Havre ; maire du Havre 21/09/1793 ; démission 29 pluviôse II (17/02/1794) ; banquier à Paris

³ Colonies D/2c/72 p. 195

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/tu245ysussj.num=20.q=morogean>

⁴ Désarmements du Vigilant au Havre, 1763 n° 61 p. 225 et 1764, n° 75, p. 315.

⁵ La Révolution en province d'après des documents inédits tirés des archives des municipalités, p. 60

⁶ MC/ET/LXXXV/799. Voir les annexes

⁷ Registre du Père Lachaise numérisé et indexé par Geneanet.

⁸ Gallica Le Champ du repos.

⁹ Voir GHC 60, mai 1994, p. 1052 la question 94-81 d'Édouard Delobette et réponse GHC 61, juin 1994, p. 1088. Et de Jacques Guéroul sur la famille BELOT, GHC 226, juin 2009, p. 5934.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- o 05 b 09/09/1738 Genève, Saint Gervais (protestant)
- + 11/06/1811 Paris 6^{ème} ancien ; ancien armateur, 72 ans 6 mois, né à Genève département du Léman, demeurant à Paris rue des Filles du Calvaire n° 23, veuf de Marie Madeleine Gosselin ; déclaré par Pierre Antoine François Belot fils du défunt et Jean Augustin Belot, petit-fils
- (+) Père Lachaise ¹⁰ : Ci gît auprès de sa femme Jean Marc Belot, né à Genève le 5 septembre 1738, mort à Paris le 11 juin 1811. Il a fait son voyage en 72 années 9 mois 6 jours

1.1.1.1 Pierre Antoine GOSSELIN MOROGEAU x 1764 Marie Rose DELASTRE

Mariés en 1764, ils sont partis pour Le Havre en 1776. Nous ne trouvons pas de naissance d'enfants entre ces deux dates.

L'Aimable Rosette appartenant à Pierre MOROGEAU, armé par le Sieur MARTEL père, capitaine Jean Baptiste François CHEVALIER du Havre, 28 ans

Parti de la Martinique le 23 juin 1776, retour au Havre le 13 août 1776, désarmé n°118

Autres passagers avec congé du gouvernement ¹¹

Pierre MORAUGEAU, natif de la Martinique, paroisse Saint Pierre, fils de + Antoine et +Thérèse DUBREUILLE

Mlle Rose DELASTRE, native de la Martinique, paroisse Notre Dame du Bon Port, âgée de 25 ans, épouse de M. MORAUGEAU

La nommée Jeanne Rose, métisse de la Martinique, âgée de 24 ans, domestique de M. MORAUGEAU

Recensement de l'an IV au Havre ¹², 1 rue du Pot d'Étain :

10699 Pierre Antoine MOROGEAU, 57 ans, négociant, depuis 20 ans au Havre

10700 Désirée MOROGEAU, 18 ans

10701 Gertrude MOROGEAU, 16 ans

10702 Rose, mulâtresse, 46 ans, femme de chambre, depuis 20 ans au Havre

1 Rose Désirée GOSSELIN MOROGEAU

o et b 19/12/1777 Le Havre, Notre Dame ; p Jean Marc Belot ; m Marie Madeleine Gosselin Morogean

+ 08 d 11 nivôse VII (+ 28 d 31/12/1798) Le Havre ; 21 ans ; déclaré par Marc Belot fils, négociant, cousin maternel, et Pierre Nicolas Pip, vivant de son bien, cousin maternel en loi

Cm 1^{er} brumaire VI (22/10/1797)

x 21 brumaire VI (11/11/1797) Le Havre, Michel Martin Gaspard **LEBOURGEOIS** négociant

o 29/09/1773 Le Havre, Notre Dame

+ 29/11/1851 Le Havre

bx Louise Marguerite GRIP

2 Catherine Gertrude GOSSELIN MOROGEAU

o et b 25/06/1779 Le Havre, Notre Dame ; p Jean Pierre Benjamin Belot fils, cousin germain ; m Catherine Gertrude Delastre, tante maternelle, à la Martinique,

¹⁰ Gallica Le Champ du repos.

¹¹ AD76 6P6 p. 10-11 et 10bis désarmement n°118 p. 520.

¹² Archives municipales du Havre, PR F1 55.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

représentée par Marie Madeleine Gosselin Morogeau épouse de Jean Marc Belot, négociant, tante
+ 15/03/1807 Le Havre
x 3 ventôse IV (22/02/1796) Le Havre 2^{ème}, Pierre Antoine François **BELOT** (son cousin germain), fils de Jean Marc et Marie Madeleine GOSSELIN MOROGEAU
o et b 28/12/1776 Le Havre, Notre Dame
+ 30/04/1832 Paris

1.1.1.3 Marie Madeleine GOSSELIN MOROGEAU x 1760 Jean Marc BELOT

1 Jean Pierre BELOT

s'engage dans la gendarmerie de Lunéville en 1783 ; cassé pour insubordination et condamné à 10 ans de prison dans le fort de Landskroon d'où il s'évade en 1785 ; devenu capitaine dans l'armée du roi de Prusse, il revient en France et il est nommé aide de camp du maréchal de Montesquiou en 1792 (armée de Savoie) ; il participe à différentes campagnes des armées de la République jusqu'en 1803 ; il reprend du service en 1809 comme adjudant major au bataillon de prisonniers espagnols à Isigny.
o 28/04 b 24/05/1762 Saint Pierre Le Mouillage ; p Pierre Antoine Morogeau ; m Léonore De Lorge épouse du sieur Belot (acte collationné à Saint Pierre 13/02/1789)
frère et parrain de sa sœur Marie Éléonore en 1766 et de sa cousine germaine Catherine Gertrude Gosselin Morogeau en 1779 au Havre (Jean Pierre Benjamin) ; ; présent « Jean Pierre Belot fils » avec son père le 28/06/1779 au Havre à l'inhumation de sa tante Marie Rose Delastre
+ 21/09/1819 Barfleur (Manche, 50)
x 2 brumaire IX (24/10/1800) Fécamp (Seine Maritime, 76), Marie Catherine Thérèse LEFEBVRE, fille de Nicolas Vigor, capitaine de navire, et Marie Thérèse BEAUVAIS
o 27/09/1779 Le Havre, Notre Dame
+ 29/08/1844 Le Havre Ingouville (76)
d'où au moins un fils

2 Jean Augustin BELOT ¹³

le 2 août 1784 il part du Havre sur l'Aimable Madeleine pour Pointe à Pitre où il arrive le 11/09/1784 : volontaire, natif de Saint Pierre, 20 ans
négociant, Belot, Pip et Cie : Pierre Nicolas Pip est son beau-frère
o 07 b 25/06/1764 Saint Pierre Le Mouillage ; p Augustin Heligon Delaprise, négociant ; m Marie Rose Delastre épouse de M. Gosselin Morogeau
+ 05/12/1789 Pointe à Pitre ; 25 ans
x 30/04/1787 Pointe à Pitre, Guadeloupe, Marie Anne Constance GRANTE, fille de François et Victoire VANOVE ¹⁴
o 21/07/1768 b 12/02/1769 Les Saintes Terre de Haut
+ 17/02/1832 Montivilliers (Seine Maritime, 76)
bx 15 pluviôse V (03/02/1797) Montivilliers (76) Denis BONNET, réfugié des colonies françaises, fils de Félix, maître en chirurgie, et + Marie Jeanne DANTY ¹⁵
o 10/06/1764 Saint Pierre Le Fort
+ 27/09/1830 Montivilliers

¹³ Voir la question 03/196 de Jacques Guérout, GHC 160, juin 2003 p. 3890, avec réponse.

¹⁴ Ascendance in réponse à la question 03/196 p. 3890.

¹⁵ Plus d'informations de Jacques Guérout, GHC 168, mars 2004, p. 4132, 03-196.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

ax 13/01/1789 Saint Pierre Le Mouillage, Marie Sophie Adélaïde DOLABAILLE, fille de + Jean Baptiste et Marie Françoise PAINTIQUE (écrit PENFICQUE au remariage en 1805 à la Pointe à Pitre)
o ca 1771 Saint Pierre Le Mouillage
bx 19 pluviôse XIII (08/02/1805) Pointe à Pitre, Joseph LABARBE, officier de santé, fils de + Pierre et Marguerite BOUBÉE ¹⁶
o ca (56 ans au mariage) Le Houlga (Gers, 32)
ax Louise Caroline de ROLLE

d'où postérité

4 Marie Madeleine Éléonore BELOT

o 01 b 27/03/1766 Saint Pierre Le Mouillage ; p Jean Pierre Belot, frère ; m Éléonore Delorge épouse de M Henry Belot

5 Marc Antoine BELOT

négociant et banquier à Paris

o 08 b 25/01/1768 Saint Pierre Le Mouillage ; p Antoine Morogeu, négociant ; m Marie Rose Delastre son épouse

+ 09/12/1816 île de Saint Thomas

x 16/02/1789 Ingouville (Seine Maritime, 76), Marguerite Judith LEMAISTRE, fille de Michel Augustin, négociant, et Marie Marguerite HOUSSAYE

o 05/01/1766 Le Havre, Notre Dame

+ 18/12/1844 Paris, rue Notre Dame de Lorette

d'où postérité (voir GHC 209, décembre 2007, p. 5400, et NS33 p. 25)

6 Adrien Désiré BELOT

o 29/07 b 11/08/1771 Saint Pierre Le Mouillage ; p Augustin Belot fils cadet ; m Marie Marthe Julliot épouse de M. Gusard, négociant

+ 12/04/1827 Saint Jouin Bruneval (76)

x 18 frimaire V (08/12/1796) Le Havre, Arsène Bérénice LE COUVREUR, fille de Charles François, négociant, et Catherine Madeleine HOUSSAYE

o et b 19/07/1778 Le Havre

+ 05/07/1813 Le Havre

d'où postérité

7 Jean Baptiste BELOT

o 01 b 21/02/1773 Saint Pierre Le Mouillage ; p Jean Baptiste Belot fils ¹⁷ ; m Marie Rose Delastre épouse de M. Morogeu, négociant

+ 03/06/1774 Saint Pierre Le Mouillage ; 3 ans (sic)

8 Marie Madeleine BELOT, jumelle

o et b 13/05/1775 Le Havre, Notre Dame ; p Marc Antoine Belot, frère ; m Éléonore Delorge veuve d'Henry Belot, aïeule

x 07/02/1792 Le Havre, Pierre Nicolas Antoine **PIP**, fils de + Pierre, commis au bureau des poissons à Dieppe, et + Marie Anne Marthe Élisabeth LANGLOIS (+ Dieppe, Saint Rémy)

¹⁶ Voir p. 4372 de « La famille LA BARBE, du Gers à la Guadeloupe », GHC 176, décembre 2004.

¹⁷ Erreur probable pour « Jean Pierre Belot fils » ou bien il s'agit d'un aîné décédé ensuite car on n'en trouve plus trace.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

négociant en Amérique, au Havre depuis 6 mois ; débarqué au Havre le 14/06/1791 ;
associé avec son beau-frère Jean Augustin Belot, Belot, Pip et Cie
o 27 b 28/04/1760 Dieppe, Saint Rémy
+ 1796/

9 Adrienne Éléonore BELOT, jumelle
o et b 13/05/1775 Le Havre, Notre Dame ; p Jean Pierre Belot, frère ; m Éléonore
Delorge veuve d'Henry Belot, aïeule
+ 08/07/1775 Le Havre ; 1 mois

10 Pierre Antoine François BELOT
o et b 28/12/1776 Le Havre, Notre Dame ; p Pierre Antoine Gosselin Morogean son
oncle ; m Marie-Catherine Renée Papillon, veuve du sieur François Gaillard, négociant
+ 30/04/1832 Paris
x 3 ventôse IV (22/02/1796) Le Havre 2^{ème}, Catherine Gertrude GOSSELIN
MOROGEAU (cousine germaine), fille de Pierre Antoine et + Marie Rose DELASTRE
o 25/06/1779 Le Havre
+ 15/03/1807 Le Havre
d'où postérité

11 Jean Baptiste BELOT
pensionnaire de l'académie royale de Juilly 1790-1792 ¹⁸
o 06 b 07/04/1779 Le Havre, Notre Dame ; p Adrien Désiré Belot ; m Marie Madeleine
Belot, ses frère et sœur
+ 19/01/1806 Middelburg, Flandre Orientale (Belgique), hôpital militaire

ANNEXES

Les contrats de mariage

Antoine GOSSELIN MOROGEAU et Marie Thérèse DUBREUIL 4 juillet 1740

Par-devant le notaire royal en l'Isle de la Martinique y demeurant au bourg et paroisse
St Pierre, furent présents en leurs personnes, le sieur Antoine GOSSELAIN, habitant de
cette isle, majeur d'âge, usant et jouissant de ses droits, fils de sieur Pierre GOSSELAIN,
habitant au quartier du Macouba, paroisse Sainte Anne en la dite isle et de demoiselle
Marie Madeleine Élisabeth GENTY ses père et mère, natif de cette paroisse Saint Pierre,
futur époux, pour lui et en son nom, du consentement de ses dits père et mère d'une part
Et demoiselle Françoise DUFOUR, demeurante en ce dit bourg femme du sieur Jean
DUBREUIL actuellement et depuis longtemps absent de cette isle et duquel elle ignore le
lieu de la résidence n'en ayant aucunes nouvelles ; faisante et stipulante pour demoiselle
Marie Jeanne Thérèse DUBREUIL, sa fille mineure et encore sous âge, native de laditte
paroisse Saint Pierre de cette Isle, future épouse, de son consentement, pour elle et en son
nom, d'autre part

¹⁸ Dictionnaire biographique sur les pensionnaires de l'académie royale de Juilly (1651-1828) Tome II (1746-1795), Etienne Broglin, 2017, p. 2197-2199 (numérisé et indexé par Geneanet).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Entre lesquelles parties de l'avis, conseil et consentement de leurs parents et amis ci-après nommés et soussignés, assemblés pour cet effet de part et d'autre ;

savoir de la part du dit sieur futur époux, des dits sieur et demoiselle ses père et mère, du sieur Michel GOSSELAIN, son frère, du sieur Marc DANTY, habitant, du sieur François LARADE, négociant,

Et de la part de la demoiselle future épouse, de la dite demoiselle sa mère, du sieur César NEUILLY CROCQUET, capitaine d'une compagnie de milice et habitant de cette isle, parrain de la demoiselle future épouse, de M^e Gabriel Augustin TROUVÉ, procureur du Roy, en fonction dans cette isle, du sieur Pierre CHAZOT, habitant, du sieur Jean CAPDAURAT et du sieur Claude Honoré GAILLARD, habitant de ce bourg, du sieur Claude BERTRAND, second capitaine d'une compagnie de milice et habitant, tous parents des parties et leurs amis communs.

Ont été faits les traités, accords et conventions de mariage qui suivent

C'est à savoir que le dit sieur Anthoine Gosselain futur époux a promis et promet prendre pour sa femme et (illisible) épouse la dite demoiselle Marie Jeanne Thérèse Dubreuil et d'en faire célébrer la cérémonie de mariage en face et sous la licence de notre mère Sainte Église catholique, apostolique et romaine, le plus tôt que faire se pourra et que l'une des parties en sera par l'autre requise, se prenant les futurs époux aux biens et droits à chacun d'eux appartenant échus et à échoir tels qu'il seront et en quelque lieu qu'ils soient cités ,

Pour être comme en effet ils seront unis et communs en tous biens meubles et conquêts, immeubles, du jour de la bénédiction nuptiale, selon les us et coutumes de Paris suivis en cette isle, à laquelle coutume les parties se réfèrent pour l'exécution des clauses de leur présent contrat de mariage quand même ils iraient demeurer et feront des acquisitions en d'autres lieux ou provinces où des coutumes contraires valent autrement, auxquelles a été exprès dérogé et renoncé ¹⁹

Pierre Antoine GOSSELIN MOROGEAU et Marie Rose DELASTRE 21 mai 1764 M^e Levacher, Saint Pierre

Par-devant les notaires royaux, en l'Isle Martinique, résidant au Bourg Saint Pierre soussignés

furent présent, le sieur Pierre Antoine GOSSELIN MOROGEAU, négociant demeurant en ce dit bourg, paroisse Notre Dame de Bon Port, mineur émancipé d'âge procédant de l'autorité du sieur Michel GOSSELIN FLEURY son oncle paternel et son curateur aux causes à lui élu par justice duquel il est autorisé et assisté et en cette qualité le dit Sieur GOSSELIN FLEURY faisant et stipulant en cette partie pour le dit sieur Pierre Antoine GOSSELIN MOROGEAU, son neveu natif de ce Bourg, paroisse Saint Pierre, fils de défunt le sieur Antoine GOSSELIN MOROGEAU, vivant marchand en ce dit bourg et de demoiselle Thérèse DUBREUIL, ses père et mère à ce présent comme est dit et de son consentement pour lui et en son nom d'une part

Et le Sieur Jacques DELASTRE, aussi négociant, demeurant en ce dit Bourg dite paroisse Notre Dame de Bon Port et Demoiselle Rose Marguerite MOULIN son épouse qu'il autorise à l'effet des présentes, demeurant ensemble en ce dit Bourg dite paroisse Notre Dame de Bon Port et stipulant en cette partie pour Demoiselle Marie Rose DELASTRE leur fille

¹⁹ Comme pour le contrat de mariage suivant, Jacques Guéroul n'a pas l'acte complet mais des photocopies données vers 1970 par une autre branche de sa famille.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

mineure native de cette dite isle dite paroisse Notre Dame de Bon Port de ce dit Bourg à ce présente et de son consentement aussi pour elle et en son nom d'autre part
Lesquelles parties en présence, de l'avis et consentement de leurs parents et amis pour ce assemblés ci-après nommés et soussignés de part et d'autre, savoir
de la part du dit Sieur Pierre Antoine GOSSELIN MOROGEAU futur époux, outre le Sieur GOSSELIN FLEURY son oncle et son curateur aux causes en présence et du consentement du Sieur Marc BELLOT, négociant, son beau-frère comme ayant épousé Demoiselle Marie Magdeleine GOSSELIN MOROGEAU sa sœur présente, du Sieur Nicolas URBAIN, marchand orfèvre son cousin comme ayant épousé demoiselle Anne BOURJAULT sa cousine germaine, sieur Elie GENTY, négociant, son cousin, tous demeurant en ce dit Bourg, paroisses Saint Pierre et Notre Dame de Bon Port, des sieurs Gautier STONESTREET et Alexandre DANÉY, négociants demeurant en ce dit Bourg dite paroisse Notre Dame de Bon Port ses amis et témoins par lui requis, et de M^{es} Jean François BAUDON, procureur au Conseil supérieur de cette Isle et autres soussignés
Et de la part de la dite Demoiselle Marie Rose DELASTRE future épouse outre les dits sieur et demoiselle DELASTRE ses père et mère, en présence et du consentement encore de Demoiselles Marie Louise Marguerite, Catherine Gertrude et Victoire DELASTRE ses sœurs, de Sieur Jacques DUPONT, négociant, son oncle à cause de demoiselle Vincenne MOULIN son épouse présente, de demoiselles Catherine Victoire et Marie Anne JORE, ses cousines germaines, de Demoiselles Catherine FOURNILLIER sa cousine germaine, de Messire Mathieu DEVILLE, conseiller du Roy, substitut de Monsieur le Procureur général au Conseil Supérieur de cette dite Isle, du Sieur Joseph DEVILLE négociant, ses cousins, de Dame Marie Renée MAYNE veuve du sieur Joseph Martin BALME aussi sa cousine
En présence encore des sieurs Joseph DUFFEAU, Jean Baptiste HERAULT négociants et César François CHAPPOTIN, greffier de la juridiction royale de ce bourg, tous demeurant dite paroisse Notre Dame de Bon Port, les trois derniers amis et témoins requis par ladite future épouse et ses père et mère,
Ont volontairement reconnu et [mot en marge] avoir fait et font entre elle les traités, pactions et conventions matrimoniales qui suivent, c'est à savoir Que le dit sieur Jacques Delastre et la dite demoiselle Moulin son épouse sous la dite autorité ont promis donner et bailler la dite Demoiselle Marie Roze Delastre leur fille de son dit consentement au dit sieur Pierre Antoine Gosselin Morogeau futur époux qui de sa part et du consentement du dit sieur Gosselin Fleury a promis la prendre pour sa femme et légitime épouse et en faire célébrer et solenniser les cérémonies en face et sous la licence de notre mère Sainte Eglise catholique apostolique et romaine dans ce jour à peine de tous dépens, dommages et intérêts,
Pour être comme en effet seront les dits sieur de demoiselle futurs époux uns et communs en tous biens meubles et conquêts, immeubles, suivant et au désir de la coutume de la ville prévôté et vicomté de Paris suivie en cette dite isle, quand bien même ils iраient par la suite faire leur demeure, feraient des acquisitions de biens en d'autres pays qui auraient des dispositions lois et usages contraires à la dite coutume de Paris auxquelles dites coutumes contraires les dite parties ont expressément dérogé et renoncé à cet égard
Se prenant les dits sieur et demoiselle futurs époux et épouse, des susdits consentements aux biens et droits à chacun d'eux appartenant échus et à échoir
Consistant les biens du dit sieur futur époux à lui présentement appartenant en une somme de soixante deux mille

(manquent pages 5 et 6)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Page 7

et de son labour qu'elle a exhibées au dit futur époux, laquelle dite somme de dix mil livres entrera en la dite future communauté par convention expresse entre les deux parties.

Ne seront néanmoins les dits futures époux et épouse tenus des dettes et hypothèques l'un de l'autre faites et criées avant le dit futur mariage, lesquelles si aucunes y a seront payées et acquittées des biens de celui ou celle dont elles proviendront sans que ceux de l'autre soient aucunement tenus.

Partant le dit sieur futur époux a doué et doue la dite demoiselle future épouse sitôt que douaire aura lieu sur tous et chacun des biens les plus clairs et apparents du dit futur époux qu'il lui a par ces présentes de son consentement obligés affectés et hypothéqués en quelque part qu'ils soient assis (deux mots effacés) pour par la dite future épouse jouir de son douaire sa vie durant et à défaut d'enfants vivants issus et procréés du dit futur mariage, en toute propriété.

Le préciput sera réciproque de la somme de quatre mille livres que le survivant des futurs époux prendra des biens de la dite future

(manquent pages 8 à 12)

Page 13

Pour leur procureur le porteur d'une expédition des présentes auquel elles ont donné pouvoir d'en requérir actes car ainsi tout ce que dessus et des autres parts a été voulu, stipulé, consenti, réglé et arrêté entre les dites parties contrastantes, leurs dits parents et amis, autrement ces présentes n'eussent eu lieu, promettant &, obligeant &, renonçant &

Fait et passé en la maison où sont demeurant les dits sieur et demoiselle Delastre ainsi que ladite demoiselle future épouse, au dit bourg Saint Pierre, dite paroisse Notre Dame de Bon Port de la dite île Martinique, l'an mille sept cents soixante quatre, le vingt unième mai après-midi, en présence de tous les sus nommés qui ont signé avec les dits futurs époux et les dits notaires soussignés, ainsi signé sur la minute restée. à LEVACHER, l'un deux. G^t MOROGEAU, Marie Rose DELASTRE, M. GAUSSELAIN FLEURY, BAUDOU, J. DELASTRE, MOULIN DELASTRE, CHAPPOTIN, Gertrude DELASTRE, J^{es} DUPONT, E. GENTY, Marie Louise DELASTRE, Victoire DELASTRE, MOULIN DUPONT, G^{sl} MOROGEAU BELOT, URBAIN, Catherine JORE, Marie Anne JORE, Anne URBAIN, MAYNE, BALME, DEVILLE, Catherine FOURNILLIER, J. DEVILLE, L^s JOYAU, STONESTREET, DUFEAU, JB HERAULT, DANNEY, LAURENT, notaire royal, et LEVACHER, notaire royal, avec paraphe

Recouvrement de créance des Jésuites

Ordre général et définitif de tous les Créanciers des Ci-devant Soi-disans Jésuites, tant en France que dans Les colonies 1772, page 104 ²⁰

Le sieur Gosselin Montrogeau [sic], tant en son nom, que comme chargé du recouvrement des dettes actives de la succession de la Dame Dufour, veuve Dubreuil son ayeule, sera payé à l'hypothèque du 8 octobre 1757, de la somme de 5 000 livres 17 sols 4 deniers, argent de France, à quoi montent les 2/3 de celles de 7 501 livres, 6 sols, 2 deniers, payable

²⁰ https://books.google.fr/books?id=xN9s9rQZlhEC&pg=PA104&lpg=PA104&dq=dufour+dubreuil+martinique&source=bl&ots=7zlpd-2U9&sig=xckbc5mzN8KAg4uod_uwKYQ9iR0&hl=fr&sa=X&ei=DKeVVM_AHMfzauvsgpAF&ved=0CCMQ6AEwAA#v=onepage&q=dufour%20dubreuil%20martinique&f=false

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

en espèces ayant cours en l'Isle Martinique, suivant l'obligation passée devant Levacher et son confrère, notaire à Saint Pierre de la Martinique, le 8 octobre 1757, par les frères Lavalette et Fayard, supérieur général des Missions et procureur de la maison de l'Isle Martinique, au profit de la ladite Catherine-Françoise Dufour, veuve en dernières nocces de Jean Dubreuil.

Arrivées au Havre de domestiques de M. MOROGEAU, négociant et créole de la Martinique

Dictionnaire des gens de couleur volume 1

Outre Jeanne Rose, arrivée le 13 août 1776 avec ses maîtres, arrive au Havre, le 11/11/1777 : Hylarion, nègre de 24 ans, amené de la Martinique en février 1775 à bord de l'Américain par le capitaine Jacquet, a été déclaré comme domestique de M. MOROGEAU, créole et négociant dans la colonie (même déclaration pour Rose, amenée en août 1776) (COL F/5b/3)

MOROGEAU, négociant et armateur au Havre

Dictionnaire des gens de couleur, volume 1, Paris et son bassin ²¹ :

Les navires armés par MOROGEAU sont cités lors d'arrivées ou départs du Havre de « gens de couleur » (dont les maîtres ou propriétaires ne sont pas précisés dans le Dictionnaire). Compléments à partir de l'inscription maritime, quartiers du Havre et de Rouen, rôles des bâtiments de commerce, désarmement (site des archives départementales de Seine Maritime) :

- 1783, **L'Aimable Désirée**, capitaine Jean Baptiste Nicolas Amelin, armé par MOROGEAU, à destination de la **Martinique** (AD 76, 6P/6, 12-13 ; Victoire, négresse, 26 ans). Désarmement 1784, 90, p. 385 : arrivée au Havre le 24/05/1784, Jean Baptiste Charles Cordonnier Montaigne, procureur en la sénéchaussée du Moule, Guadeloupe, natif de Paris, 35 ans, fils de Joseph ; Élisabeth Henry, native de la Martinique, 25 ans, son épouse ; leur fille, native du Moule, 3 ans ; Victoire, négresse, 26 ans, appartenant à Mr Cordonnier Montaigne
- 01/08/1783, **Les Deux sœurs créoles**, capitaine Pierre Augustin Vieillard, armé par MOROGEAU, à destination de **Saint Domingue** (AD 76, 6P/6, 12-13 ; Marie Magdelaine, négresse). Désarmement 1785, 108 p. 560 : départ du Havre le 13/09/1784, arrivée au Cap 06/11/1784 ; Marie Madeleine, négresse, environ 22 ans, appartenant au sieur Cayeux
- 09/1784, **L'Aimable Désirée**, capitaine Jean Baptiste Nicolas Amelin, armé par MOROGEAU, à destination de la **Martinique** (AD 76, 6P/6, 12-13 ; Nany, mulâtresse, 17 ans et Félix Auguste, 2 mois, son fils ; Jean-Baptiste, métis de la Guadeloupe, 23 ans ; Léonard, métis de Pointe à Pitre, 14 ans). Désarmement 1784, 135, p. 746 (pas de mention des précédents), départ du Havre 30/09/1784, arrivée à Saint Pierre 22/11/1784 ; Victoire, négresse native de la Guadeloupe, 27 ans, appartenant à Mr Cordonnier Montaigne

²¹ Dirigé par Érick Noël, Droz, 2011.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- 13/09/1784, Les Deux sœurs créoles, capitaine Pierre Augustin Vieillard, armé par MOROGEAU, à destination de **Saint Domingue** (AD 76, 6P/6, 12-13 ; Jean François, mulâtre du Port au Prince, domestique ; Alexandre, nègre ; Finette, négresse). Désarmement 1785, 108, p. 556. Départ du Cap le 12/05/1785, arrivée au Havre le 05/07/1785 ; Mme veuve Dore, du Cap avec 2 esclaves, Alexandre, nègre, et Finette, négresse, pour lesquels il a été consigné 3 000 l. (pour les deux)
- 1785, Les Deux sœurs créoles, capitaine Pierre Augustin Vieillard, armé par MOROGEAU, à destination de **Saint Domingue** (AD 76, 6P/6, 12-13 ; Paul L'Amiral, nègre). Désarmement 1786, 120, p. 582 ; départ du Havre le 14/11/1785 ; arrivée au Cap le 17/12/1785 ; Paul L'Amiral, nègre, appartenant à M. Bauchardon, négociant au Cap
- 24/04/1785 **Le Papillon**, capitaine Jacques Augustin Séry, armé par MOROGEAU, à destination de la **Martinique** (AD 76, 6P/6, 13-14 ; Finette, négresse ; Alexandre, nègre). Désarmement 1785, 64, p. 317 ; départ du Havre le 18/07/1784, arrivée au Fort Royal le 01/09/1784 ; Jean Baptiste, mulâtre natif de la Martinique, 16 ans, appartenant à Mr de Neville, intendant de la Martinique. Désarmement 1786, 68, p. 312 ; départ du Havre le 24/08/1785 ; arrivée à Saint Pierre le 01/11/1785 ; Lambert, nègre, appartenant à Mme Dunotte, de la Martinique [pas de mention de Finette et Alexandre]
- 1786, L'Aimable Désirée, capitaine Jean Baptiste Amelin, armé par MOROGEAU, à destination de la Guadeloupe et de la **Martinique** (AD 76, 6P/6, 13-14 ; Galline, nègre de la côte d'Afrique, 17 ans). Désarmement 1786, 150, p. 705 ; départ du Havre le 17/11/1785, arrivée à Saint Pierre le 16/01/1786 ; départ de Saint Pierre le 20/07/1786, arrivée au Havre le 10/09/1786 [pas de mention de Galline]

Autre navire armé par MOROGEAU :

L'Aimable Gertrude, brigantin de 165 tonneaux, désarme 2 fois au Havre, ayant fait le voyage de la **Martinique** : 14/06/1790 et 18/03/1791 ²²

Le 25 mai 1788 le sieur MOROGEAU, amateur du navire L'Aimable Désirée, capitaine Amelin, réclame à la Martinique 300 livres, prix du passage de la **Martinique** en France du sieur DU PATY, ancien sous-commissaire de la Marine à Rochefort, embarqué sur ce navire le 14 juillet 1786 par ordre de M. Foullon d'Écotier. Mais on refuse de payer parce que le sieur du Paty « a négligé de se rendre au Bureau des classes pour y faire apostiller son vu débarquer, quoiqu'il y eût été invité par le capitaine ». ²³

En 1791 MOROGEAU, négociant armateur au Havre recevra 98 livres pour passage, avec ration, d'un soldat congédié du régiment de la Guadeloupe en 1789. ²⁴

Inventaire après décès de Pierre Antoine GOSSELIN MOROGEAU M^e Raphaël Henri Morand, Paris, 01/03/1813 (MC/ET/LXXX4/799, 9 pages)

A la requête de Mr Pierre Antoine François BELOT (signe A. Belot), propriétaire demeurant à Paris bd Saint Martin n° 4, comme tuteur de son fils Antoine Gustave Belot, de son mariage

²² <http://desarmementshavrais.free.fr/armpro.php> Base de données des désarmements havrais.

²³ Colonies C/8b/16, 108 bis.

²⁴ Décrets de liquidation, rendus par l'Assemblée-Nationale-législative, depuis le 1^{er} octobre 1791 jusqu'au 27 février 1792 ; liquidation et remboursement de la dette de l'État. Assemblée Nationale Législative. [1791-1792.]

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

avec + Catherine Gertrude GOSSELIN MOROGEAU, seul héritier de son aïeul maternel Pierre Antoine GOSSELIN MOROGEAU, décédé le 24 février 1813.

Cave (125 bouteilles de vin rouge ordinaire) ; cuisine au second ; chambre de la cuisinière ; salle à manger ; salon avec vue sur le boulevard ; chambre à coucher du défunt. Détail de la vaisselle, du linge, etc. (pages 1 à 4).

Le 8 mars début de l'inventaire des papiers.

Numéros 1 à 39, pages 5 à 7, achats de terre, directement au propriétaire ou par adjudication

Numéros 40 à 42, 3 contrats de mariage (1740, 1764, an VI)

Numéros 43 à 51, quittances d'arrérages de rentes viagères

Numéros 52 à 54, comptes entre Gosselin Morogean et Séry pour sociétés entre eux

Numéros 55 et 6, conseil de famille pour la mineure Mouchel

Numéro 57, inventaire après décès d'Alexandre Mouchel, décédé à Elisabethtown, Nouvelle Angleterre, le 16 pluviôse IV

- 1) 5 pièces dont l'expédition en parchemin d'un contrat devant M^e Colonge à Rouen le 2 mai 1792 par lequel le fondé de pouvoirs de dame Charlotte Jacqueline Françoise MANNEVILLE, veuve de René Édouard COLBERT de MAULÉVRIER, et d'Édouard Victorien Charles René COLBERT de MAULÉVRIER [son fils] vend à Pierre Antoine Gosselin Morogean 3 fermes à Routes près Doudeville en Caux pour 204 livres ; un autre le 6 août 1792 du « ci-devant fief d'Attemesnil »²⁵ et de la ferme d'Attemesnil, pour 24 000 livres ;
- 2) quittance le 20 thermidor III (07/08/1795) par le receveur des domaines
- 3) ratification devant M^e Colin à Paris le 22 mai 1793 des deux contrats de vente par la dite veuve Colbert de Maulévrier
- 4) 38 pièces à l'appui de ces propriétés
- 5) 71 pièces, anciens titres de propriété du fief d'Attemesnil.

Charlotte Jacqueline Françoise MANNEVILLE, veuve de René Édouard COLBERT de MAULÉVRIER, née le 3 mai 1731 à Rouen, arrêtée à Rouen le 19 ventôse II (09/03/1794), transférée à Paris dans l'ancien couvent des Oiseaux le 25 ventôse (15/03) et condamnée le 8 thermidor, fut guillotinée à Paris, Barrière du Trône, le 8 thermidor II (26/07/1794) (inhumée au cimetière de Picpus)²⁶.

« MANNEVILLE G. F. veuve Colbert-Maulévrier, âgée de 63 ans, née à Rouen, département de la Seine-Inférieure, ex-noble, ex-marquise, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant émigré plusieurs fois pour rejoindre son fils aussi émigré, étant rentrée en France, le 22 mai 1792.

Que pouvait-on reprocher à cette grande dame au déclin d'une vie toute de bonté et de charité ?...

Aussitôt reconnue quand elle paraît sur l'échafaud, des cris s'élèvent. Non, pas cela ! Pas elle ! Elle est trop bonne ! Relâchez-la !

²⁵ Attemesnil réunie en 1823 à Carville Pot de Fer. Proche de Routes (les 3 fermes).

²⁶ Geneanet, antistar, qui transcrit le texte de Pierfit.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Imperturbable, le bourreau échancre sa chemise. Il l'allonge sur le billot. Silence total. Alors il arrive ce qu'on n'avait jamais vu pendant tous ces massacres, quelque chose qui ne se répétera pas, mais quelque chose qui se faisait avant la Révolution.

La foule des spectateurs, les badauds, les voyeurs, les excités, les tricoteuses, tous se mettent à genoux et entonnent le *Salve Regina* » (Pierfit)

En confrontant ces faits aux pièces de l'inventaire, on peut conclure qu'elle était rentrée d'émigration pour recueillir le prix des ventes et rapporter l'argent à son fils et que c'est en prison qu'elle a fait venir le notaire pour ratifier le contrat de vente...

Les numéros suivants (6 à 27) sont de très nombreux contrats d'adjudication de pièces de terre en faveur de Gosselin Morogéau, dans les mêmes secteurs de Routes, Doudeville, dépendant du district de Cany (aujourd'hui Cany-Barville), chef-lieu de district de 1790 à 1795, et autres secteurs proches ; propriétés en particulier des fabriques ²⁷, et ce depuis le 19 mars 1793 jusqu'au 22 brumaire II (12/11/1793) et de nouveau le 1^{er} prairial III (20/05/1795)

Suivent des achats de terre

28 et 29) Le 30 thermidor XII (18/04/1804) devant M^e Liard au Havre, achat à Louis Daniel Taveau, prêtre demeurant au Havre de fonds de terre, jardin et pavillon à Ingouville sur la côte (entre Fécamp et Dieppe), à charge de verser 600 francs de rente viagère annuelle à son frère Jacques Augustin Taveau demeurant à Harfleur, à compter du 1^{er} vendémiaire XIII (23/09/1804)

30) Le 3 juin 1810 devant M^e Buquet à Fécamp, le fondé de pouvoir de Jean Marc Belot vend à Morogéau une pièce de terre de 5 hectares 67 ares à Tocqueville, 12 000 francs

31) Le 1^{er} juin 1813, billet de 17 000 francs souscrit par Marc Belot et Cie à l'ordre de Mr Morogéau. Paris 1^{er} juin 1812 bon de 1 017 francs par Marc Belot à l'ordre de Mr Morogéau

32 à 39) Locations de terres et fermes à Route, à divers

40 à 42) les contrats de mariage Morogéau x Delastre 1764 ; Belot x Gosselin Morogéau an IV ; Le Bourgeois x Gosselin Morogéau an VI.

43) billet acquitté de 5 000 livres souscrit par Morogéau le 1^{er} janvier 1810 à Paris en faveur d'Antoine Belot

44 à 51) quittances d'arrérages de rentes

52) Le Havre 4 messidor IV (22/06/1796) écrit sous seing privé entre les Srs Morogéau et Séry ²⁸ qui se tiennent quittes relativement aux sociétés qui avaient existé entre eux

53) registres de comptes avec divers

54) registre de copies de lettres

55) PV d'un conseil de famille au Havre 8 floréal IV (27/04/1796) de Rose Louise Victoire Alexandrine MOUCHEL, fille de feu Pierre Alexandre et Catherine Victoire PICART sa veuve

²⁷ Assemblée de clercs et laïcs chargée d'administrer les biens d'une église.

²⁸ Peut-être Guillaume Antoine Séry (1751-1836), négociant, capitaine de navire, maire du Havre (Philippe Bénard, Philben, Gaetan Ganzin, gaetan2 et autres sur Geneanet). Ou bien Jacques Augustin (1755-1826), son frère, capitaine en 1785 du navire Le Papillon dont Morogéau était l'armateur.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- 56) Le Havre 22 floréal IV (11/05/1796) compte-rendu par Pierre François Vimont, fondé de pouvoir de l'exécuteur testamentaire de Pierre Alexandre MOUCHEL, au Sr Morogean relativement aux affaires de la mineure Mouchel
- 57) Inventaire après le décès de Pierre Alexandre MOUCHEL, décédé à Elisabethville, Nouvelle Angleterre, commencé le 16 pluviôse IV

Pierre Alexandre MOUCHEL, capitaine de navire, baptisé à Saint Pierre le 18/07/1763, était fils de ce Pierre Étienne Alexandre, négociant et capitaine de navire du Havre ²⁹, que nous avons vu associé à Beauvils dans les voyages de Pierre Antoine Gosselin Morogean. Pierre Alexandre Mouchel, veuf, s'était remarié le 01/10/1792 au Fort Saint Pierre de la Martinique avec Catherine Victoire Picart, fille mineure de feu Jean Daniel, capitaine aide-major de milice, et Victoire Vincent Delastre (remariée avec Elie Crassous, négociant). Victoire Vincent Delastre était la sœur de Marie Rose et donc la belle-sœur de Pierre Antoine Gosselin Morogean et la mineure Mouchel, née en 1793, était donc la petite-nièce par alliance de ce dernier.

Suite et fin de l'inventaire le 11 mars 1813 : récollement de l'inventaire (surtout pièces concernant la mineure Mouchel) et déclarations diverses.

Signalons pour finir que les archives départementales de Seine Maritime ont reçu de la Société industrielle de Rouen :

- le Journal des affaires de P. MOROGEAU, négociant au Havre, 1776-1784 (J148)
- le Journal des affaires de Jean-Marc BELOT, négociant au Havre, 1783-1786 (J149)

Ce dernier a fait l'objet en 2004 d'un mémoire de maîtrise d'histoire moderne de Laetitia Acher, sous la direction d'Éric Saunier « Jean Marc BELOT : un négociant étranger, au Havre, à la veille et pendant la crise révolutionnaire ».

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

²⁹ Sur les MOUCHEL voir « Ces Messieurs du Havre. Négociants, commissionnaires et armateurs de 1680 à 1830 » par Édouard Delobette, 2005, consultable sur Geneanet, et la généalogie par Daniel Albair sur Geneanet.